



Conditions de l'action

Généralités

Les présentes conditions s'appliquent à l'action « habitudes aux toilettes » de la marque Scottex® Coussiné et Papier toilette humide Scottex® de la société à responsabilité limitée Kimberly-Clark BVBA (ci-après : « l'offrant »).

Protection des données

Toutes les données personnelles fournies par l'utilisateur dans le cadre de cette promotion sont recueillies, utilisées et traitées conformément à la loi sur la protection des données à caractère personnel et à la politique de confidentialité publiée sur le site web scottex.be. Kimberly-Clark, fabricant de Scottex®, traite ces données avec le plus grand soin et de manière à garantir une protection adéquate des données à caractère personnel. L'utilisation de vos données personnelles n'est possible que si vous y consentez. Cela étant, si vous ne consentez pas au but ci-dessus, il ne vous sera pas possible de participer à la promotion. Les données à caractère personnel ne sont échangées avec des tiers (y compris les services administratifs) qu'aux seules fins du paiement de la compensation et ne sont pas conservées plus longtemps que nécessaire. Kimberly-Clark n'autorise pas les tiers à utiliser les données à caractère personnel d'une quelconque autre manière. Pour toute autre information concernant le traitement des données à caractère personnel, veuillez consultez la politique de confidentialité publiée sur le site web scottex.be.

Cookies

Comme de nombreuses entreprises, nous utilisons parfois la technologie « cookie » sur notre site Internet. Lesdits cookies sont stockés sur votre ordinateur par votre navigateur. Lorsque vous vous connectez, ce type de cookie nous permet de savoir si vous avez déjà visité notre site ou si vous êtes un nouvel utilisateur. Les cookies ne collectent aucune information personnelle vous concernant, ne nous permettent pas de vous contacter directement et ne téléchargent aucune information de votre ordinateur. Nous utilisons les services de Google/Analytics afin de connaître la manière dont nos visiteurs consultent les pages de notre site. Cela nous permet de voir les pages consultées sur notre site par nos visiteurs et de pouvoir optimiser la navigation sur notre site. En cas de questions concernant Google/Analytics, nous vous invitons à consulter la politique de protection des données personnelles « Google/Analytics Reporting Service Privacy Policy » pour savoir la manière dont les informations sont collectées et utilisées et plus particulièrement le passage « Policy on Privacy Statement for Visitors to Sites Tracked by WebTrends on Demand ».

Droit applicable

Le droit belge s'applique aux présentes conditions. Tout litige éventuel découlant de celles-ci ou en relation quelconque avec l'action, le site web ou la page Facebook, sera soumis au tribunal compétent à cet effet.

Conditions de l'action : Bon de réduction de 4 € pour Scottex® Coussiné et 2 € pour le papier toilette humide Scottex®.

1. Cette promotion est valable du 3 avril au mercredi 22 mai 2019 inclus et/ou dans la limite des stocks disponibles. Les bons électroniques doivent être remis en magasin dans un délai maximum de 45 jours après leur impression.
2. Toute personne ayant participé à l'action et partagé son habitude préférée aux toilettes via le site web spécial scottexschool.be recevra, dès réception de l'e-mail de confirmation, un bon de réduction de 4 € valable pour un paquet de papier toilette Scottex® Coussiné et un bon de réduction de 2 € valable pour le papier toilette humide Scottex®.
3. Le bon de réduction de 4 € est valable pour l'achat d'un des paquets Scottex® suivants : 6, 12 et 18 rouleaux de papier toilette Coussiné et 9 rouleaux de papier toilette Aloe Vera Scottex. Le bon de réduction de 2 € est valable pour l'achat d'un des paquets de papier toilette humide Scottex® suivants : Scottex Tub Classic Clean, Scottex Classic Clean 56 lingettes et 2x56 lingettes, Scottex Fresh Mini-Me 12 lingettes, Scottex Fresh Maxipack 84 lingettes, Scottex Sensitive Maxipack 84 lingettes, Scottex Pure 2x42 lingettes, Scottex Camomille 2x42 lingettes, Scottex Kussenzacht/Coussiné 2x 42 lingettes, Scottex Aloe Vera 42 lingettes. Ces bons ne peuvent pas être échangés contre de l'argent. Ces bons de réduction ne sont pas cumulables. Toute forme de fraude fera l'objet d'une réclamation auprès des instances compétentes.
4. Vous pouvez participer au maximum 1 fois par personne/adresse e-mail/adresse IP et/ou adresse postale et le bon de réduction est strictement personnel.
5. Il est interdit de transmettre des données erronées ou fictives pour obtenir ledit bon de réduction. Seuls les bons originaux sont acceptés. Il est interdit de copier, modifier ou falsifier le bon de réduction.
6. Cette action est uniquement valable en Belgique.
7. Les données sont exclusivement utilisées en conformité avec la Loi officielle sur la protection des données à caractère personnel.

Conditions de l'action : Gagnez un chèque cadeau d'une valeur de 450 €

1. Il est possible de participer à cette action entre le 3 avril et le 22 mai 2019. Vous devez pour cela résider en Belgique, avoir participé à l'action et l'avoir ensuite partagée à l'aide des boutons : Facebook, Twitter ou e-mail sur la page de l'action « Gagnez un chèque cadeau ». Pour participer, les candidats mineurs doivent obtenir l'autorisation de leurs parents ou de leurs représentants légaux.
2. Vous ne pouvez concourir que si vous transmettez vos coordonnées personnelles exactes, à défaut de quoi nous ne pourrions pas informer.
3. Cette action est uniquement valable en Belgique.
4. La participation n'est pas ouverte aux employés de l'offrant, de son agence publicitaire, ainsi qu'à toute personne qui participe d'une manière quelconque directement ou indirectement au sens organisationnel à cette action.
5. Vous pouvez participer autant de fois que vous le souhaitez.
6. L'huissier tirera au sort un gagnant parmi tous les participants.
7. Le gagnant recevra un chèque cadeau d'une valeur de 450 € d'une organisation choisie par l'organisateur. Le gagnant sera informé par message écrit au plus tard le jeudi 20 juin 2019 envoyé à l'adresse e-mail qu'il aura indiquée.
8. Aucun échange de correspondance ne pourra être fait au sujet du résultat et/ou du rapport du jury.
9. En cas d'absence de réaction à cette correspondance par e-mail dans les 15 jours ouvrables, le jury est en droit de désigner un autre gagnant.
10. Dans les 10 jours après la désignation des gagnants, un participant peut déposer une réclamation concernant un prix accordé ou non, délai ultime après lequel toute réclamation sera rejetée et le participant perd tout droit acquis.
11. Les participants qui ont réclamé reçoivent une réponse par écrit dans un délai ultime de trois semaines après le dépôt de leur réclamation.
12. La correspondance concernant cette promotion est uniquement possible par écrit et par l'intermédiaire du service consommateur Scottex.
13. L'offrant est en droit d'exclure des participants sans devoir motiver sa décision.
14. La réalisation du prix exige la participation du gagnant. Le gagnant peut prétendre à la remise du prix (après l'annonce officielle) à condition qu'il participe activement à la réalisation du prix. Le gagnant accordera en outre toute sa coopération à cet effet. En cas de manque ou d'absence de coopération, le droit de prétention au prix échoit automatiquement. Il est de l'appréciation de l'offrant de juger si la coopération d'un gagnant est suffisante ou non.
15. Le lieu, la date et l'heure de remise du prix seront déterminés par l'offrant.
16. L'offrant se charge de payer l'impôt sur les jeux de hasard éventuellement exigible pour le prix à décerner.
17. L'offrant, les personnes ou les tiers auxquelles il a fait appel, ne sauraient être portés responsables pour toutes les conséquences découlant de ladite promotion.
18. L'offrant ne saurait être porté responsable pour un dommage quelconque causé directement ou indirectement par le prix qu'il décerne.
19. L'offrant ne saurait être porté responsable pour un dommage causé par une faute grave ou une négligence.
20. L'offrant n'est pas responsable pour des manques éventuels dans le prix à décerner par ses soins. L'offrant n'accorde aucune garantie sur le prix à décerner par ses soins, autres que celles qui peuvent être attendues normalement et raisonnablement à l'égard d'un tel prix.
21. Les participants doivent être âgés de 16 ans au moins ou avoir obtenu l'autorisation de participer de la part de leurs parents ou de leur responsable légal.
22. L'offrant se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de la promotion.

Coordonnées d'adresse du bureau exécutif :

Backbone Marketing BV, Leusderweg 264, 3817 KH Amersfoort, Pays-Bas.

Téléphone : +31 334654142. E-mail : info@scottexmailing.be

CCI Gooiland et Eemland n°31039090 N° TVA/VAT NL810927913B02

